

La sole commune du golfe de Gascogne

Description de la pêche

La sole du golfe de Gascogne est surtout pêchée sur des fonds de moins de 100 m entre l'embouchure de la Loire et le bassin d'Arcachon. Elle est d'un intérêt économique majeur pour une grande partie de la flottille du golfe de Gascogne, en particulier au sud de la Loire.

Captures

La sole est principalement capturée par des fileyeurs qui utilisent tramails et filets maillants, aussi bien au large qu'à la côte. Le reste est capturé par des chalutiers. Certains métiers font des prises accessoires de juvéniles en quantités parfois importantes, c'est notamment le cas des chalutiers pratiquant la pêche à la crevette grise sur certaines nourriceries. L'exploitation suit le comportement migratoire de l'espèce. Pratiquée toute l'année, les navires hauturiers intensifient leur pêche en hiver sur les zones de ponte du large alors que les bateaux côtiers capturent l'espèce surtout du printemps à l'automne. La sole est surtout pêchée la nuit, alors qu'elle est active, plutôt que le jour pendant lequel elle s'ensable dans le sédiment.

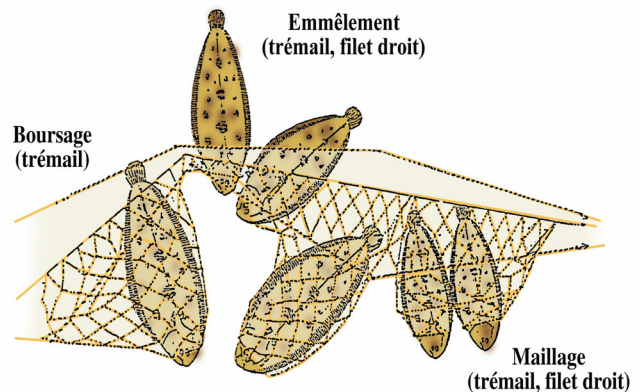
Débarquements

Le suivi statistique de la sole s'est amélioré depuis le milieu des années 1980, mais il reste imparfait en raison de ventes directes, notamment. Depuis la fin des années 1980, deux évolutions majeures sont à souligner :

- 1) une diminution de l'impact des crevettiers pêchant sur les nourriceries, ce métier ayant décliné et se pratiquant avec des engins plus sélectifs,
- 2) une augmentation importante de la part des fileyeurs dans les débarquements de sole, passée de 20 % en 1985 à 70 % après 1999. Les débarquements internationaux étaient d'environ 3 000 à 4 000 tonnes au début des années 1980. Ils ont ensuite augmenté progressivement pour atteindre plus de 7 000 tonnes en 1994. Après avoir fluctué par la suite autour de 6 000 tonnes jusqu'en 1998, ils ont continué de diminuer jusqu'aux environs de 5 000 tonnes en 2001-2002 et de 4 000 tonnes en 2003-2005. La flotte française contribue à ces débarquements pour environ 90 %. Le reste est principalement débarqué par la flottille Belge.

Rendements :

Depuis le début des années 1990, on observe une décroissance des rendements des chalutiers supérieurs à 12 mètres pratiquant le métier de la sole à La Rochelle et aux Sables d'Olonnes. La flottille belge montre la même tendance, en revanche les rendements sont variables mais stables sur la période pour les chalutiers des autres ports français pour lesquels des données sont disponibles.



Structures démographiques

Les débarquements reposent pour l'essentiel sur les individus âgés de 2 à 5 ans, soit des animaux d'une longueur totale de 24 à 33 cm. Les individus de plus de 8 ans sont rarissimes.

Gestion

La taille minimale des débarquements est fixée à 24 cm. Les captures sont plafonnées par un TAC annuel fixé à 4829 tonnes en 2010. Le quota français s'élève à 4426 tonnes. Un plan de gestion a été adopté en février 2006 ; son objectif est de rétablir la quantité de reproducteurs au-dessus du seuil de précaution en 2008 par des diminutions progressives de 10% par an de la mortalité par pêche.